

Zeitschrift: Schweizer Archiv für Tierheilkunde SAT : die Fachzeitschrift für Tierärztinnen und Tierärzte = Archives Suisses de Médecine Vétérinaire
ASMV : la revue professionnelle des vétérinaires

Herausgeber: Gesellschaft Schweizer Tierärztinnen und Tierärzte

Band: 81 (1939)

Heft: 9

Rubrik: Verschiedenes

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

dungen verbessert und vermehrt worden und der Stoff noch übersichtlicher gestaltet, so daß dem Interessenten diese Neuauflage eine willkommene Bereicherung seines Bücherschatzes darstellen dürfte.

Riedmüller.

J. Reis e P. Nobrega, *Tratado de doenças das aves*. São Paulo 1936.

Ce traité des maladies des oiseaux, rédigé par J. Reis et P. Nobrega avec la collaboration de A. S. Reis, a été publié par l'Instituto biologico de São Paulo, dirigé par le Prof. da Rocha Lima. Fort de 468 pages, très bien imprimé et orné de 359 excellentes gravures et graphiques originales, ce livre est un véritable traité d'ornithopathologie, qui fait grand honneur aux auteurs et à l'institut qui l'a publié. Tous ceux qui s'intéressent à l'importante question des maladies des oiseaux, et surtout des oiseaux de basse-cour, trouveront dans ce livre toutes les indications relatives au diagnostic, au traitement et à la prophylaxie des maladies à parasites végétaux, animaux et à virus filtrants. L'importance que l'aviculture prend de plus en plus en Suisse, rend ce livre d'une grande actualité. Bien qu'écrit en langue portugaise, je suis certain que ceux qui connaissent le français et l'italien, pourront utilement se servir de cet intéressant traité.

B. Galli-Valerio.

Verschiedenes.

Veterinärpolizeiliche Mitteilungen.

Stand der Tierseuchen in der Schweiz.

Juni 1939.

Tierseuchen	Total der verseuchten u. verdächtigen Gehöfte	Gegenüber dem Vormonat	
		zugenommen	abgenommen
Maul- und Klauenseuche	529	78	—
Milzbrand	9	2	—
Rauschbrand	14	5	—
Wut	—	—	—
Rotz	—	—	—
Rotlauf	385	227	—
Schweineseuche und -pest	138	39	—
Räude	5	1	—
Agalaktie	61	10	—
Geflügelcholera	3	1	—
Bösartige Faulbrut	4	—	2
Sauerbrut	14	10	—
Milbenkrankheit	—	—	3

Tierseuchen	Juli 1939.	
	Total der verseuchten u. verdächtigen Gehöfte	Gegenüber dem Vormonat zugenommen abgenommen
Maul- und Klauenseuche	311	— 218
Milzbrand	13	4 —
Rauschbrand	27	13 —
Wut	—	— —
Rotz	—	— —
Rotlauf	1028	643 —
Schweineseuche und -pest	183	45 —
Räude	4	— 1
Agalaktie	40	— 21
Geflügelcholera	4	1 —
Bösartige Faulbrut	1	— 3
Sauerbrut	2	— 12
Milbenkrankheit	7	7 —

ASSURANCE VIEILLESSE ET SURVIVANTS DES
MEDECINS SUISSES

XIII^e Rapport annuel

pour la période allant du 1^{er} avril 1938 au 31 mars 1939.

I. Généralités.

1. *Le bénéfice annuel* au 31 mars 1938 a été réparti comme suit, conformément aux décisions de l'assemblée générale du 4 septembre 1938:

a) Dotation aux veuves et orphelins des membres décédés au cours de l'exercice 1937/38	Fr. 21,496.—
b) Dotation à la réserve pour l'assurance-rentes de vieillesse	„ 25,000.—
c) Dotation à la réserve pour débiteurs douteux	„ 15,355.75
d) Dotation au fonds de secours	„ 400.—
	Fr. 62,251.75

Cette répartition étant effectuée, les comptes de réserve de l'Assurance se présentent comme suit pour l'exercice 1938/1939:

Réserves pour:

Assurance-rentes de vieillesse	Fr. 130,000.—
Risques en cas de décès	„ 100,000.—
Débiteurs douteux	„ 83,586.16
Rentes de veuves et orphelins	„ 30,500.—
Frais d'organisation (prélevé Fr. 25.—)	„ 1,087.69
Fonds de secours (prélevé Fr. 900.—)	„ 23,752.70
	Fr. 368,926.55

Le paiement des parts de bénéfice a été effectué le 6 octobre 1938.

2. *Le comité de surveillance* s'est réuni à Berne le 16 juin 1938.

3. *Le conseil d'administration* a tenu trois séances, les 29 mai, 4 septembre et 27 novembre 1938.

4. Le comité de direction s'est réuni cinq fois: les 5 et 29 mai, 4 août et 27 novembre 1938, et le 22 mars 1939. Un certain nombre d'affaires ont en outre été liquidées par voie de circulation.

II. Propagande.

Comme l'an dernier, nous nous sommes limités à attirer l'attention des membres nouvellement affiliés à la Fédération des médecins suisses sur les possibilités d'adhésion à l'Assurance vieillesse et survivants des médecins suisses.

III. Mouvement des sociétaires.

Effectif des membres au 31 mars 1939.

Classe	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	X	Total
Catégorie A	68	98	139	49	293	11	3	6	1	42	710
„ B	25	45	44	12	93	3	1	2	—	13	238
„ C	139	—	—	—	—	—	—	—	—	—	139
	232	143	183	61	386	14	4	8	1	55	1087
<i>Dont Catégorie A</i>											
Médecins	56	72	112	40	255	7	3	5	1	30	581
Dentistes	7	16	17	7	29	3	—	1	—	11	91
Vétérinaires	5	10	10	2	9	1	—	—	—	1	38
	68	98	139	49	293	11	3	6	1	42	710
<i>Catégorie B:</i>											
Médecins	21	45	41	12	91	1	1	2	—	12	226
Dentistes	3	—	3	—	—	1	—	—	—	1	8
Vétérinaires	1	—	—	—	2	1	—	—	—	—	4
	25	45	44	12	93	3	1	2	—	13	238
<i>Catégorie C:</i>											
Médecins	121	—	—	—	—	—	—	—	—	—	121
Dentistes	13	—	—	—	—	—	—	—	—	—	13
Vétérinaires	5	—	—	—	—	—	—	—	—	—	5
	139	—	—	—	—	—	—	—	—	—	139

Nouvelles adhésions du 1er avril 1938 au 31 mars 1939.

<i>Catégorie A</i>	médecins	Classe I	1	total
		Classe III	1	
		Classe V	1	
<i>Catégorie B</i>	dentistes	Classe VI	1	4
		Classe III	1	
		Classe V	1	
<i>Catégorie C</i>	médecins	Classe X	2	4
		dentistes	14	
		vétérinaires	3	
			1	18

Passage à une autre catégorie.

<i>Catégorie B</i>	médecins	1 de la Classe II à la cat. C	1
--------------------	----------	-------------------------------	---

Sorties.

<i>Catégorie A</i>	dentistes	1 de la Classe II	1
--------------------	-----------	-----------------------------	---

Capitaux remboursés.

<i>Catégorie A</i>	médecins	Classe V	2	
	dentistes	Classe V	1	3
<i>Catégorie B</i>	médecins	Classe II	1	
		Classe IV	1	
		Classe V	2	4

Sociétaires touchant une rente.

<i>Catégorie A</i>	médecins	Classe V	2	2
--------------------	----------	----------	-----------	---	---

Décès durant l'exercice 1938/39.

		Classe	né en			Classe	né en
<i>Cat. A</i>	1 membre	II	1897	<i>Cat. B</i>	1 membre	V	1898
	1 „	V	1885		1 „	I	1877
	1 „	V	1879		1 „	V	1878
	1 „	V	1872				
	1 „	II	1870				
	1 „	II	1889				
	1 „	V	1879	<i>Cat. C</i>	1 membre	I	1887
	1 „	II	1871				
	1 „	I	1876				
	1 „	III	1894				
	1 „	II	1880				
	1 „	III	1892				

Glaris, le 11 juin 1939.

Pour le Conseil d'administration:

Le Comité de direction:

Dr. W. Biber.

Dr. A. Wettstein.

Dr. V. Müller-Türcke.

Compte profits et pertes (Bénéfice d'exploitation)
pour la période allant du 1^{er} avril 1938 au 31 mars 1939.

	Doit	Avoir
	frs.	frs.
Intérêts sur placements de fonds		264,966.75
Cotisations annuelles 1938/1939		20,290.—
Finances d'entrée 1938/39		305.—
Achat du droit de jouissance aux réserves		400.—
Bénéfices sur le cours de valeurs remboursées		1,625.—
Bénéfice sur hypothèque		4,000.—
Dotations de la Fédération des médecins suisses		10,000.—
Primes échues par suite de démissions . .		400.—
Intérêts sur capitaux et avances	211,112.15	
Frais généraux	21,614.45	
Divers	633.50	
Commissions sur placement d'hypothèques	725.—	
Bénéfice	67,901.65	
	<hr/>	
	301,986.75	301,986.75

Bilan de l'Assurance vieillesse et survivants des médecins
suisses au 31 mars 1939.

	Actif	Passif
	frs.	frs.
Titres et valeurs: obligations	468,943.50	
hypothèques	6,202,500.—	
Avoir en banque	26,327.85	
Débiteurs divers	244.15	
Avoir auprès de sociétaires	64,917.30	
Prêts	201,410.05	
Actif transitoire	71,377.60	
Capitaux courants des sociétaires		5,754,962.45
Capitaux échus placés à l'assurance		92,995.15
Primes 1939/40		444,100.—
Cotisations annuelles 1939/40		19,715.—
Primes, cotisations annuelles, finances d'entrée payées d'avance		20,520.—
Dette bancaire		98,711.—
Dette du compte courant (Syndicat des médecins et Fédération des médecins suisses)		153,744.55
Passif transitoire		14,144.10
Réserves		368,926.55
Bénéfice		67,901.65
	<hr/> 7,035,720.45	7,035,720.45

Rapport des vérificateurs des comptes (Extrait).

A l'Assemblée générale de l'Assurance vieillesse et survivants des médecins suisses, Glaris.

Monsieur le Président,
Messieurs,

En exécution du mandat qui nous a été confié, nous avons examiné le bilan et le compte profits et pertes de l'Assurance vieillesse et survivants des médecins suisses au 31 mars 1939, joints au présent rapport. Nous en avons constaté l'exactitude par rapport aux écritures passées dans les livres.

Il ressort des contrôles effectués que les livres ont été régulièrement tenus; le bénéfice d'exploitation et la fortune de la société ont été calculés et évalués conformément aux dispositions légales en vigueur.

Nous avons pu constater également l'existence des titres et valeurs inscrits, au moment du bilan comme au jour de la revision.

Attirant votre attention sur notre rapport détaillé et nous basant sur ce qui précède, nous vous proposons d'accepter les comptes de l'exercice 1938/39 soldant par un bénéfice de Fr. 67,901.65.

Veillez agréer, Monsieur le Président et Messieurs, l'assurance de notre parfaite considération.

Zurich et Lausanne, le 16 mai 1939.

Fiduciaire générale S. A., Zurich, et Prof. J. Chuard, Lausanne:
sig. *Wälti.* sig. *Aeberli.* sig. *Dr. Jules Chuard.*